

EVACOM FRANÇAIS 9^e A-B-H-(AT) - II^e semestre 2007-2008

PARTIE I**CRITÈRES DE CORRECTION**

Pour toutes les questions :

ne pas pénaliser la langue quand aucun point n'est prévu dans la colonne correspondante.

Texte informatif de Jérôme Estèbe	Annexe 1
--	-----------------

1. Pour chaque croix correctement placée : 1 pt

	V	F
Michée Chauderon a été brûlée.	X	
Michée Chauderon a été la dernière sorcière condamnée.		X
Michée Chauderon a été torturée.	X	
Michée Chauderon a été pendue.	X	
Michée Chauderon a été la dernière sorcière exécutée.	X	

C : 4 pts

	V	F
Le crime de Michée Chauderon a horrifié le magistrat genevois Jean-Robert Chouet.		X
La condamnation de Michée Chauderon a horrifié le magistrat genevois Jean-Robert Chouet.	X	

C : 2 pts

	V	F
Michée Chauderon est accusée d'empoisonnement.		X
Michée Chauderon est accusée de trafic avec le diable.	X	
Michée Chauderon est accusée de bêtise.		X
Michée Chauderon est accusée d'envoûtement.	X	

C : 4 pts

	V	F
Les juges décident de faire examiner le corps de Michée Chauderon.	X	
Les juges rendent visite à l'accusée.		X
Les juges veulent à tout prix prouver que Michée Chauderon est une sorcière.	X	
Les juges obtiennent ce qu'ils veulent en faisant appel aux médecins vaudois.	X	
Les juges exercent leur fonction avec sagesse		X

C : 5 pts

	V	F
Michée Chauderon passe aux aveux avant d'être torturée.		X
Michée Chauderon, torturée physiquement, passe aux aveux.	X	
Michée Chauderon, torturée psychologiquement, passe aux aveux.	X	
Michée Chauderon, torturée par sa mauvaise conscience, passe aux aveux.		X

C : 4 pts

2. a) *L'auteur est Jérôme Estèbe. (ou toute formulation jugée équivalente).* **C : 1 pt**
Langue : - une phrase incomplète fait perdre le point,
- tolérer une faute d'orthographe ou de ponctuation,
- toute autre faute fait perdre le point,
- vocabulaire : ne pas pénaliser une faute déjà sanctionnée en contenu. **L : 1 pt**
- b) *Il est paru dans la Tribune de Genève. (ou toute formulation jugée équivalente).* **C : 1 pt**
Langue : - une phrase incomplète fait perdre le point,
- tolérer une faute d'orthographe ou de ponctuation,
- toute autre faute fait perdre le point,
- vocabulaire : ne pas pénaliser une faute déjà sanctionnée en contenu. **L : 1 pt**
- c) Accepter 5, 6 ou 7 **C : 1 pt**
- d) Pour ne jamais oublier où mènent intolérance et superstition. **C : 1 pt**
Langue : toute faute de copie fait perdre le point. Ne pas pénaliser la présence ou l'absence de guillemets. **L : 1 pt**
3. Cet article n'a pas de titre. **ML : 1 pt**
4. *C'est un encadré. (ou toute formulation jugée équivalente).* **ML : 1 pt**
Langue : - une phrase incomplète fait perdre le point,
- tolérer une faute d'orthographe ou de ponctuation,
- toute autre faute fait perdre le point,
- vocabulaire : ne pas pénaliser une faute déjà sanctionnée en contenu. **L : 1 pt**
5. a) « La Tribune » ; « Sorcellerie et superstitions à Genève (XVI^e – XVIII^e) » ;
« Requiem pour une sorcière » ; « Malleus Maleficarum » ;
« Marteau des Sorcières ».
1 point par titre correct. **ML : 2 pts**
Langue : toute faute de copie fait perdre le point. **L : 1 pt**
- b) « Il me parut (...) crédule et timide. »
« Si, au siècle précédent (...) d'affaires de possessions »
« visiter »
« Comme la tradition (...) avec une aiguille »
« Souvent, ils bandent les yeux (...) où l'aiguille s'enfonce. »
« marques curieuses »
« de la longueur d'un doigt »
« *s'il n'est pas vray (...) et à nier la vérité* »
« une ombre »
« Cet exemple met (...) affaires de sorcellerie »
« Car jamais, ici, (...) incitée par l'interrogateur. »
1 point par citation correcte. **ML : 2 pts**
Langue : toute faute de copie fait perdre le point. **L : 1 pt**
6. En 1602. **C : 1 pt**
7. En 1652. **C : 1 pt**
8. *Sorcellerie et superstitions à Genève (XVI^e – XVIII^e).* **C : 1 pt**
En 1990. **C : 1 pt**

9.

Passages	Le passage argumente	Le passage informe
Michée Chauderon a désormais une rue genevoise qui porte son nom.		X
Ce n'est que justice. Encore faudrait-il rendre hommage à toutes ses consœurs de bûcher.	X	
(...) les chirurgiens chargés de la visite rasent tous les poils du suspect, puis piquent chaque partie de son corps avec une aiguille.		X

1 point par case correcte

ML : 3 pts

10. infâme *méprisable*
 hérésie **désobéissance à l'Église**
 vade-mecum **aide-mémoire**
 traités **livres**
 suppôts du malin **complices du diable**
 ecclésiastiques **hommes d'Église**
 archaïques **anciennes**
 tandem **duo**
 inquisiteurs **juges religieux**
 querelles **disputes**

1 point par réponse correcte.

Toute faute de copie fait perdre le point. Ne pas pénaliser un mot laissé au singulier. L : 9 pts

11. Contenu :

À quelle époque : 1^{re} moitié du XVII^e siècle (ou toute réponse jugée équivalente).

Qui elle était : le texte doit au moins mentionner qu'elle a été accusée de sorcellerie.

Les circonstances de sa mort : pendaison (mention du bûcher non obligatoire). C : 3 pts

Moyens langagiers : 1 point pour registre de langage approprié
 (à pénaliser : style familier, termes argotiques...)

ML : 1 pt

Langue : (globalement : orthographe / conjugaison (terminaisons) /
 syntaxe / ponctuation) : tolérer deux erreurs,
 puis ôter 0,5 point par erreur.
 Arrondir au point supérieur.

L : 7 pts

Longueur : sur le total « langue » :
 1 à 4 mots enlever 7 points
 5 à 9 mots enlever 6 points
 10 à 15 mots enlever 5 points
 16 à 21 mots enlever 4 points
 22 à 27 mots enlever 3 points
 28 à 33 mots enlever 2 points
 34 à 39 mots enlever 1 point

Ne pas pénaliser une longueur de plus de 60 mots.

À saisir pour la Partie I :

Contenu
/30 pts

Moyens langagiers
/10 pts

Langue
/22 pts



Les totaux (C, ML, L) obtenus par les élèves des regroupements A-B-H dans cette épreuve seront reportés dans l'épreuve du 13 mai 2008.

Saisie et consultation des résultats :

<https://etat.geneve.ch/evacom>

DERNIER DÉLAI POUR LA SAISIE DES RÉSULTATS : MARDI 22 AVRIL 2008

Consultation des notes et barèmes

(environ une semaine après le délai de saisie) :

<https://etat.geneve.ch/evacom>

Modification de résultats déjà saisis sur le Web

Pour des raisons de sécurité, les modifications de données après une session de saisie sont possibles sur INTRANET seulement. Sauf instructions spéciales de votre direction, ces modifications seront effectuées, à votre demande, par le secrétariat de votre collège.

Il est impératif que ce délai soit strictement respecté afin de permettre aux élèves qui le désirent de s'inscrire en apprentissage !

- La note de l'épreuve complète comptera pour **20 à 25 %** dans la moyenne de français de la période.
- Si un élève a été **absent** à l'une des deux épreuves, il doit être considéré comme absent et saisi comme tel. Le cas échéant, l'enseignant pourra attribuer une note au travail (partiel) que l'élève aura accompli. Cette note ne pourra en aucun cas recevoir la même pondération que l'épreuve commune complète.



Cette épreuve ne doit en aucun cas être rendue aux élèves (ou corrigée avec eux) avant le 2 mai 2008.

REMARQUES DU MAÎTRE CORRECTEUR

Si vous souhaitez transmettre à la présidence de groupe des remarques concernant cette évaluation commune, vous pouvez utiliser la présente feuille et la remettre au secrétariat de votre collège qui la fera suivre.

Merci de votre collaboration.

Le secteur de l'évaluation commune

Nom du maître correcteur : _____

Cours : _____

Collège : _____

EVACOM FRANÇAIS 9e A-B-H-(AT) / II^e semestre 2007-2008

Date : _____

Signature : _____